



Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne

TERMES DE REFERENCE

Atelier d'interpolation des comptes nationaux

Bamako 30 mars – 3 avril 2009

1. le contexte

Le projet initié par AFRISTAT et l'INSEE intitulé « comptes non définitifs et provisoires » avait comme objectif d'accélérer la production des comptes nationaux dans les pays membres d'AFRISTAT afin de disposer de comptes nationaux à jour. En fonction des situations particulières des Etats, plusieurs stratégies avaient été définies et un certain nombre de pays retenus comme « pays pilotes ».

Le Mali est un de ces pays pilotes. Il teste la stratégie dite du « saut d'année ». En effet, les comptes nationaux maliens avaient commencé l'élaboration des comptes avec ERETES dans le système standard (SCN 93). Ils avaient confectionné l'année de base 1997 et les deux années courantes suivantes : 1998 et 1999. Mais, comme dans d'autres pays, la production des comptes prenait du retard : une année civile ne suffisait pas pour élaborer une année de compte. Si bien que l'objectif d'obtenir des comptes en prise avec la réalité économique s'éloignait.

Le projet prévoyait que le Mali redémarre sa série de comptes sous ERETES par l'année 2004 avec des méthodes appropriées. Les années « sautées » (2000 à 2003) devant être interpolées ultérieurement.

La DNSI a réussi la première étape avec les méthodes plus appropriées définies au cours du projet. Elle a confectionné à ce jour les comptes des années 2004 et 2005. Le programme à court terme prévoit d'achever l'année 2006 et d'élaborer les comptes de 2007 avant la tenue du séminaire d'AFRISTAT sur les comptes nationaux de septembre 2009.

Il s'agit, maintenant, de reconstituer les années intermédiaires 2000 à 2003. A cet effet, AFRISTAT organisera un atelier d'interpolation qui se tiendra à Bamako du 30 mars au 3 avril 2009. Cet atelier qui entamera le processus de reconstitution des années manquantes travaillera sur les données du Mali et associera des comptes nationaux du Bénin et de la République Centrafricaine. Un expert de l'INSEE nous appuiera.

2. l'objectif de l'atelier et résultat attendu

Il s'agit de définir une méthode qui permette de reconstituer les années manquantes en prenant appui sur les données réelles de l'économie malienne et basée sur des estimations économétriques (TABLO) et le SCN.

Un programme de travail préalable a été établi pour que l'atelier puisse se tenir dans de bonnes conditions. Celui-ci incombe aux comptables maliens et consiste à recueillir et à traiter les données des années 2000 à 2003.

Le résultat attendu de cet atelier est une méthode pour la reconstitution des années manquantes.

3. activités préparatoires

Les données réelles des années 2000 à 2003 seront recueillies source par source et présentées dans la nomenclature d'activités et de produits au niveau le plus agrégé utilisée dans ERETES (Cf. annexe 1). Les données à collecter portent sur :

- a. La balances des paiements : ces données sont disponibles et facilement traitables à l'aide des maquettes utilisées pour les comptes ordinaires. Elles permettent d'obtenir le compte du reste du monde et les échanges de services par produits, les échanges globaux de biens, la correction territoriale et la correction de fabrication.
- b. Le commerce extérieur : la valeur des échanges de biens ne pose pas de problème et sera obtenu par les procédures habituelles. Le partage volume prix est, par contre, problématique. Les taxes à l'importation et à l'exportation, connues globalement seront ventilées par référence à l'année antérieure ou suivante.
- c. L'IHPC : doit être reconstitué dans le niveau 1 de la nomenclature de produits. Il sera utilisé comme indice des prix des produits consommés.
- d. L'IHPI : doit également être reconstitué dans les nomenclatures. Il fournira un indice de volume pour les branches et produits correspondants.
- e. La loi de règlements des finances publiques : les données sont disponibles et le traitement habituel, simple à mettre en œuvre, constituera le compte des administrations publiques et la partie publique des comptes des branches administration, santé et enseignement.
- f. Les données de l'INPS et de la CRM : les données sont disponibles et facilement traitables. Elles fournissent le compte de la sécurité sociale et une partie du circuit des cotisations sociales.
- g. Les Etablissements Publics Administratifs : il faut vérifier auprès du Trésor s'il existe un document synthétique. Faute de ce document on fera des extrapolations à partir soit des transferts de l'Etat, soit du total des recettes et du total des dépenses de quelques uns de ces établissements. Il est, de toute façon, hors de question de traiter les données individuelles des EPA.
- h. Les collectivités locales : on procédera de la même façon que pour les EPA.
- i. Les données bancaires et d'assurance : vérifier la disponibilité de documents synthétiques du côté de la BCEAO et / ou de l'Etat.

- j. L'agriculture et l'élevage : on dispose de la production en valeur qu'il faut agréger selon la nomenclature. Une estimation des comptes de production et d'exploitation de ces branches peut être envisagée par projection des coefficients techniques.
4. Une réunion de validation des données sera organisée le 2 mars 2009. Les experts d'AFRISTAT et de l'INSEE auront donc un mois pour proposer des éléments de méthodologies qui seront approfondis au cours de l'atelier du 30 mars.
5. Les travaux d'interpolation : ils consisteront à mettre en œuvre la méthode définie en atelier. Ils seront essentiellement l'œuvre de la DNSI qui pourra faire appel à l'appui des experts d'AFRISTAT et de l'INSEE. Le résultat attendu de ce projet est de compléter les comptes élaborés avec ERETES pour présenter lors du séminaire de septembre une série portant sur les comptes de 1997 à 2007.
6. l'atelier se déroulera à Bamako dans les locaux d'AFRISTAT du 30 mars au 3 avril.
7. nous comptons sur la participation de quatre comptables nationaux maliens engagés dans les activités d'élaboration des comptes nationaux.

ANNEXE 1 : nomenclature d'activités et de produits (niveau 1)

CODES	INTITULES
001	PRODUITS DE L'AGRICULTURE VIVRIERE
002	PRODUITD AGRICOLES DESTINES A L'INDUSTRIE OU A L'EXPORTATION
003	PRODUITS DE L'ELEVAGE ET DE LA CHASSE
004	PROD. SYLVICULTURE EXPLOITATION FORET, SERV. ANEX et CUEILLETTE
005	PRODUITS DE LA PECHE
006	PRODUITS DE L'EXTRACTION
007	PRODUITS DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
008	TEXTILES ET ARTICLES D'HABILLEMENT, ARTICLES EN CUIR
009	PRODUITS DES AUTRES AVTIVITES INDUSTRIELLES
010	ELECTRICITE, GAZ ET EAU
011	TRAVAUX DE CONSTRUCTION
012	COMMERCE
013	SERVICES DE REPARATION
014	SERVICES D'HOTELLERIE ET DE RESTAURATION
015	SERVICES DE TRANSPORTS ET DE COMMUNICATIONS
016	SERVICES FINANCIERS
017	SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES AUX ENTREPRISES
018	SERVICES D'ADMINISTRATION PUBLIQUE
019	EDUCATION
020	SERVICES DE SANTE ET D'ACTION SOCIALE
021	SERVICES COLLECTIFS, SOCIAUX ET PERSONNELS
022	PRODUCTION IMPUTEE DE SERVICES BANCAIRES
023	CORRECTION TERRITORIALE
999	PRODUIT D'ATTENTE DE NIVEAU 1